

Compte rendu de la séance du mardi 26 février 2019

Secrétaire de la séance: Cathy DAL BORGO

Ordre du jour:

Convention d'occupation privative du domaine public

Questions diverses : Association MUTUAC

Projet voirie CAGV 2019/2020

Référent communal Environnement / déchets (CAGV)

Fibre Optique

Dotation de composteur et réunion publique

Centrale Villageoise (voltaïque)

Conférence des maires

Devis lave vaisselle salle des fêtes

...

Délibérations du conseil:

DE_2019_003 Renouvellement de la convention SFR du 16 /07/ 2009

Monsieur le Maire rappelle les conditions de la convention d'occupation du domaine public signée en 2009 avec la Société Française de Radiotéléphone (S F R), convention portant sur la mise à disposition d'un emplacement au Chemin rural "De la Côte du Talou" section AE à Champneuville pour l'installation d'une station radioélectrique. Dans le cadre de sa réorganisation, SFR a décidé de confier à la société INFRACOS, la gestion de ses sites radios. Il nous est proposé une nouvelle convention permettant de prolonger ce partenariat avec INFRACOS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents **AUTORISE** le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public entre la commune de Champneuville et la société INFRACOS et tout autre document si nécessaire.